



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Interdiction combats de vaches Hérens

Question écrite n° 5674

Texte de la question

Mme Corinne Vignon attire l'attention de Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les combats de vaches d'Hérens (bataille de Reines). Même s'il n'y a pas de mise à mort, ces « spectacles » sont sources de nombreuses souffrances pour les vaches qui subissent le stress du transport en bétailières et leur déchargement en étant poussées dans l'arène pour combattre au milieu d'une foule excitée. Les vaches sont amenées à combattre plusieurs fois dans la même journée. Certaines peuvent être gestantes. De plus, elles ne peuvent pas s'échapper de l'arène pour fuir ces combats qui sont harassants et qui peuvent être à l'origine de blessures. Il arrive que les personnes qui les encadrent soient elles-mêmes blessées. Pour finir, le comportement « agressif » des vaches d'Hérens est stimulé par des méthodes cruelles. Elles sont pour la plupart enfermées voire attachées tout l'hiver afin de les rendre particulièrement belliqueuses et agressives dès lors qu'elles sont libérées. Provoquer de tels combats entre vaches et s'émerveiller de ce spectacle cruel est inadmissible. Ces événements sont extrêmement violents et ne causent que des souffrances aux animaux. Par ailleurs, ces combats, nés en 1922 en Suisse, ont été importés en France il y a moins de 30 ans et ne peuvent donc aucunement être qualifiés de « pratiques traditionnelles » ou de coutume. Il est donc urgent d'interdire ce phénomène nouveau afin qu'il ne se développe pas dans le pays. Aussi, elle lui demande si le Gouvernement entend mettre un terme à ces combats barbares de vaches sur l'ensemble du territoire.

Données clés

Auteur : [Mme Corinne Vignon](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5674

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Ministère attributaire : [Agriculture, souveraineté alimentaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 avril 2025](#), page 2360